Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-2600-4	**Numéro de la version :**	23.00
Date de parution :	2025/09/18	**Remplace la version datée de :**	2025/07/23

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Résine isolante 260 et 260CG ScotchcastMC 3MMC

Numéros d'identification de produit

LH-A100-3517-0	80-0002-4104-4	80-6108-4322-1	80-6109-1964-1	80-6116-1170-0
80-6116-1419-1	XA-0039-0016-5	XA-0039-0017-3		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Enduit

Utilisation spécifique

Isolation électrique Résine

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des marchés des produits électriques
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Carcinogénicité : Catégorie 1A.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.
Poussières combustibles: Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger
Peut produire des concentations de poussière combustible dans l'air.
Peut causer le cancer.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Évite la dispersion de la poussière dans l'air (p. ex., pendant le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Fournit un système de ventilation local aux sources d'émission des procédés afin de prévenir l'exposition près de la source et d'empêcher l'évacuation de la poussière dans l'aire de travail. Instaurer des activités d'entretien régulière pour s'assurer que les poussières combustibles ne s'accumulent pas sur les surfaces. Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Porter un dispositif de protection respiratoire (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:
EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin.

Entreposage :
Garder sous clef.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	25036-25-3	50 - 60	Pas de données disponibles
Kaolin	1332-58-7	10 - 30 Secret Fabrication *	Kaolin
Mica	12001-26-2	10 - 30 Secret Fabrication *	Mica
Quartz (SiO2)	14808-60-7	10 - 30 Secret Fabrication *	Quartz (SiO2)
ISOPHTALOHYDRAZIDE	2760-98-7	1 - 5	Isophtalohydrazide
OXYDE DE CHROME (CR203)	1308-38-9	< 1	OXYDE DE CHROME (CR203)

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Le matériau en poudre peut former un mélange air-poussière explosif. Éviter les méthodes de lutte contre l'incendie qui entraineraient que les poudres soient aéroportées.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Cyanure d'hydrogène	Durant la combution
Ammoniac	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les

recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Évitez la dispersion de poussière dans l'air (c'est-à-dire le nettpyage des surfaces avec de l'air comprimé). Passer l'aspirateur pour éviter l'empoussièrement. AVERTISSEMENT! Les moteurs peuvent être des sources d'inflammation et peuvent produire, dans la zone du déversement, des gaz ou des vapeurs inflammables qui pourraient brûler ou exploser. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Il y a risque d'explosion si la poussière issue de ce matériau entre en contact avec une source d'allumage. L'entretien de routine doit être fait pour assurer que les poussières combustibles ne s'accumulent pas sur les surfaces. Les solides peuvent produire des décharges d'électricité statiques quand ils sont transférés et lors des opérations de mélange qui peuvent être une source d'ignition. Évaluer le besoin de précautions, comme l'abrasion et le collage, le transfert d'énergie du matériel (la vitesse par exemple basse, la courte distance), ou atmosphères inertes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer à l'écart de la chaleur; Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Mica	12001-26-2	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.1 mg/m3	
Chrome (3+), composants inorganiques insolubles	1308-38-9	ACGIH	TWA(comme Cr(III), fraction inhalable):0.003 mg/m3	
Chrome(3+), sels solubles	1308-38-9	ACGIH	TWA(comme Cr(III), fraction inhalable):0.003 mg/m3	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires
Kaolin	1332-58-7	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
SILICE CRISTALLINE	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable):	

(PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR DE TAILLE RESPIRABLE)			0.025 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Prévoir une enceinte ventilée pour la polymérisation. L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Mettre en place une extraction locale au niveau des sources d'émission pour contrôler l'exposition près de la source et empêcher l'échappement de poussière dans la zone de travail. On recommande que tous les équipements de contrôle des poussières (comme la ventilation extractive locale), les équipements de process et les systèmes de transport de matériel impliqués dans la manipulation de ce produit soient évalués pour le besoin sécurité de protection d'explosion. Les sécurités reconnues incluent des conduits de compensation d'explosion, des systèmes de suppression d'explosion et des environnements de process déficients en oxygène. Assurer que les systèmes de manipulation des poussières (comme les conduits d'échappement, les collecteurs de poussières, les équipements de fabrication) sont conçus pour empêcher l'échappement des poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, aucune fuite de l'équipement). Evaluer le besoin d'un équipement électrique classé.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains
Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Poudre
couleur	Vert
Odeur	Époxy minimale

Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	1,43 g/cm3
Densité relative	1,43 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Ne s'applique pas*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	0 %
Pourcentage de matières volatiles	0 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 %
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*
***Indice d'explosion des poussières (Kst)**	70 - 250 bar.m/s [*Détails:*Plage type]
***Conc. explosive min. (CEM)**	35 - 55 g/m3 [*Détails:*Plage type]
***Énergie minimale d'inflammation (EMI)**	3 - 100 mJ [*Détails:*Plage type]
***Temp. d'inflammation min.-nuage de poussière**	450 - 550 ºC [*Détails:*Plage type]

* Les valeurs indiquées par un astérisque (*) dans le tableau ci-dessus sont des valeurs représentatives basées sur des tests de matières premières et de produits sélectionnés. Par ailleurs, les caractéristiques d'un matériau peuvent varier selon le procédé et les conditions d'utilisation dans un établissement particulier, notamment en cas de changement de la taille des particules ou de mélange avec d'autres matériaux. Pour obtenir des données spécifiques sur le matériau, nous recommandons à l'utilisateur d'effectuer des essais de caractérisation basés sur les critères d'utilisation spécifiques de l'établissement.

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Combustibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation mécanique de la peau : les signes et les symptômes sont notamment une abrasion, des rougeurs, de la douleur et des démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation mécanique des yeux : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur, des rougeurs, une dilacération et une abrasion de la cornée.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Silicose : les signes et les symptômes sont notamment des essoufflements, des faiblesses, des douleurs thoraciques, une toux persistante, une augmentation des expectorations et des maladies cardiaques. Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Kaolin	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Mica	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Mica	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Kaolin	Ingestion	Humain	LD50 > 15 000 mg/kg
ISOPHTALOHYDRAZIDE	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
ISOPHTALOHYDRAZIDE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
OXYDE DE CHROME (CR203)	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
OXYDE DE CHROME (CR203)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,41 mg/l
OXYDE DE CHROME (CR203)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Lapin	Aucune irritation significative
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
ISOPHTALOHYDRAZIDE	Lapin	Aucune irritation significative
OXYDE DE CHROME (CR203)	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Lapin	irritant légère
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
ISOPHTALOHYDRAZIDE	Lapin	irritant légère
OXYDE DE CHROME (CR203)	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Cochon d'Inde	Non classifié
ISOPHTALOHYDRAZIDE	Mouris	Non classifié

OXYDE DE CHROME (CR203)	Composants similaires	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	In vivo	N'est pas mutagène
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ISOPHTALOHYDRAZIDE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
OXYDE DE CHROME (CR203)	In vivo	N'est pas mutagène
OXYDE DE CHROME (CR203)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène
Kaolin	Inhalation	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
OXYDE DE CHROME (CR203)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	2 génération

OXYDE DE CHROME (CR203)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	90 jours
OXYDE DE CHROME (CR203)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	90 jours
OXYDE DE CHROME (CR203)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	90 jours

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
OXYDE DE CHROME (CR203)	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 40 mg	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Copolymere du Bisphenol a et de l'oxyde de diglycidyle	Ingestion	système auditif | cœur | Système endocrinien | système vasculaire | foie | yeux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Kaolin	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé NA	exposition professionnel le
Kaolin	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Mica	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
OXYDE DE CHROME (CR203)	Inhalation	système immunitaire | système respiratoire | système vasculaire | foie | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 44 mg/m3	90 jours

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS
Santé: *3 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	10-2600-4	**Numéro de la version :**	23.00
Date de parution :	2025/09/18	**Remplace la version datée de :**	2025/07/23

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca